

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2020













En vigueur au 1^{er} janvier 2020

Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable

Mise à jour de la Loi Pacte 01/07/2020



SOMMAIRE

	Extrait standard des tarifs	4
	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte <ul style="list-style-type: none">- Ouverture, transformation, clôture- Relevés de compte- Tenue de compte- Services en agence- Frais de recherche de documents- Le change	5
	Banque à distance <ul style="list-style-type: none">- Internet et téléphonie mobile- Services d'alertes par SMS- Téléphone avec Filvert Service Vocal	6
	Vos moyens et opérations de paiement <ul style="list-style-type: none">- Les cartes- Virement SEPA- Prélèvements / TIP SEPA- Chèques	8
	Offres groupées de services <ul style="list-style-type: none">- Le Compte à Composer- Offre spécifique à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé- Offre Globe Trotter (18-30 ans)- Offre EKO	11
	Irrégularités et incidents <ul style="list-style-type: none">- Commission d'intervention- Opérations particulières- Incidents de paiement	15
	Découverts et Crédits <ul style="list-style-type: none">- Découvert- Crédits à la consommation- Crédits immobiliers	16
	Épargne et Placements financiers <ul style="list-style-type: none">- Epargne bancaire- Placements financiers	17
	Offres pour les Jeunes (moins de 25 ans)	18
	Opérations à l'étranger <ul style="list-style-type: none">- Virement non SEPA- Chèque- Autres opérations	20
	Assurances et Prévoyance <ul style="list-style-type: none">- Assurances pour vous et vos proches- Assurances pour vos biens- Assurances protection contre les risques de la vie quotidienne- Assurances de la banque au quotidien	20
	Succession	22
	Vos abonnements Presse	22
	Résoudre un litige	22

EDITO

2020

Le prix de vos services en toute transparence

Chers Clients, Chers Sociétaires,

Je suis heureux de vous adresser nos conditions tarifaires qui seront applicables à partir du 1er janvier 2020.

Le Crédit Agricole Mutuel Nord de France, c'est toute une banque pour vous : une banque 100% humaine et 100% digitale, où votre conseiller appuyé par les équipes de la Caisse Régionale vous accompagne en confiance dans la réalisation de vos projets et vous fait profiter des dernières innovations bancaires en agence, sur internet, sur mobile ou au téléphone.

Les nouveaux modes de consommation, la digitalisation et les évolutions réglementaires, sont autant de facteurs qui nous poussent, cette année encore, à innover. Les nouvelles agences collaboratives illustrent l'engagement de notre Caisse Régionale à maintenir avec vous un lien de proximité et d'accueil ; Notre nouveau site internet, la dématérialisation des demandes de financements ou encore la nouvelle fonction Securipass qui sécurise vos activités de banque en ligne vous apportent des services toujours plus poussés.

Cette année encore, nous privilégions la stabilité de nos tarifs. Notre objectif au quotidien est de pleinement vous satisfaire tout en vous proposant des offres aux prix les plus justes. C'est ce que vous trouverez dans ce document de façon simple, lisible et transparente. Les avantages tarifaires de 50% pour les moins de 25 ans, la dégressivité sur les services liés au compte et la réduction de -30% de la cotisation carte lors de la détention d'un Compte à Composer en sont quelques exemples.

Portés par les valeurs du mutualisme, notre volonté est d'intensifier, ensemble, notre modèle coopératif. Nous voulons être la banque utile à tous les acteurs du territoire, à la société et être toujours proche de vous dans les moments qui comptent.

Les équipes du Crédit Agricole Nord de France et moi-même vous remercions de votre fidélité.

Christian VALETTE
Directeur Général du Crédit Agricole Mutuel Nord de France

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

Prix en euros

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc)

Crédit Agricole en ligne : consultation, virement **GRATUIT**

(Tarif hors coût de communication variable par opérateur et hors coût du fournisseur d'accès à internet)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

1 mini relevé /semaine **2,20€/mois**

(soit 26,40€/an)

Tenue de compte **1,50€/mois**

(soit 18,00€/an)

Fourniture d'une carte de débit **43,00€/an**

(Carte de paiement internationale à débit immédiat - Mastercard ou Visa - carte de débit ⁽¹⁾)

Fourniture d'une carte de débit **43,00€/an**

(Carte de paiement internationale à débit différé - Mastercard ou Visa - carte de crédit ⁽²⁾)

Fourniture d'une carte de débit **33,50€/an**

(Carte de paiement à autorisation systématique - Maestro - carte de débit ⁽¹⁾)

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) **1,00€/retrait**

(4 retraits gratuits par mois avec les cartes internationales et Open/Suppletis)

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Sécuricompte plus **2,04€/mois**

(soit 24,48€/an)

Virement (cas d'un virement SEPA⁽³⁾ occasionnel)

En agence **3,90€/virement**

Par Internet **GRATUIT**

Prélèvement

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA⁽³⁾ **GRATUIT**

Prélèvement

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽³⁾ **GRATUIT**

Commission d'intervention

Par opération **8,00€**

Plafond mensuel **80,00€**

*Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur internet :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/tarifs.html>

(hors coût du fournisseur d'accès internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture/transfert de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Enregistrement de changement d'adresse postale, téléphonique, électronique ▲●	GRATUIT
Désolidarisation ou retrait d'un des co-titulaires du compte joint	48,70€
Opérations de liquidation de communauté	160,40€
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte)	GRATUIT

(Fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier mentionnés par le symbole ▲. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert).



Bon à savoir !

▲ Services bancaires de base : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

● Les Prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées à l'article D.312-5 du code monétaire et financier bénéficiant aux clients en situation de fragilité financière.

Relevés de compte

● Relevé mensuel papier ▲●	GRATUIT
E-relevé (mensuel, quinzaine, décadaire, journalier)	GRATUIT
Relevé de compte papier au-delà d'un par mois (par quinzaine, décadaire, journalier)	1,40€/relevé
Option une enveloppe par compte	9,30€/trimestre
● Rendez-vous Compte : Relevé global des avoirs, fréquence annuelle	9,80€/an
Rendez-vous Compte : Relevé global des avoirs, fréquence semestrielle	16,20€/an
Rendez-vous Compte : Relevé global des avoirs, fréquence trimestrielle	26,20€/an
Relevé annuel des frais	GRATUIT
Relevé de compte en braille	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	9,30€/relevé
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT

Tenue de compte

● Tenue de compte ▲● EN BAISSE	1,50€/mois
Frais de gestion de compte inactif* ▲●	30,00€/an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées	2,10€/mois

Comprenant les opérations de virements et de prélèvements, TIP SEPA³

*Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30,00 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et des services bancaires liés à ces comptes.

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque) ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Fourniture d'une attestation ⁽⁴⁾	13,70€/attestation
Frais de location de coffre-fort : petit/moyen/grand	83,30€ / 109,00€ / 148,10€ /an
Effraction suite à la perte des clefs ou saisie judiciaire	Coût réel des frais engagés
Mise à disposition de fonds	24,70€

Frais de recherche de documents

(Document hors relevé de compte et imprimé fiscal unique)

Frais de recherche et de réédition de document

(de moins d' 1 an).....13,70€/recherche
Frais de recherche et de réédition de document (de plus d' 1 an).....Sur devis

1 - Carte de débit : Sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat et les cartes avec contrôle du solde. Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h.

2 - Carte de crédit : Sont considérées comme des cartes de crédit :

- les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

- Les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiements et retraits effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

3 - Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

4 - Hors attestations portant sur des prêts pour lesquelles il convient de se référer à la rubrique Découverts et crédits.

Le change

Délivrance ou reprise de billets de banque en agence

Achat/Vente Frais fixes de 3,05€/opération + cours du jour⁽⁵⁾

5 - Cours du jour disponible en agence.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (internet, téléphone, SMS, etc)

(Tarifs hors coût de communication variable par opérateur et hors coût du fournisseur d'accès internet) **GRATUIT**

Internet et téléphonie mobile

● Service de banque à distance par internet

Crédit Agricole en Ligne : www.ca-norddefrance.fr ▲● **GRATUIT**

Consultation des comptes, réalisation de virements internes et souscription de produits et services par signature électronique.

Paylib⁽⁶⁾ (disponible sur l'application Ma banque) **GRATUIT**

Paylib qui comprend :

- Paylib en ligne (service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants, liste disponible sur www.paylib.fr, et affichant le logo « PAYLIB »)
- Paiement Paylib en magasin avec son mobile (service permettant d'effectuer des paiements chez des commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo « PAYLIB ». La détention d'un smartphone Android éligible est requise)
- Paylib entre amis (service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile).

Consultation des comptes depuis votre mobile

L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès internet et un abonnement au service Crédit Agricole en ligne.

Internet mobile : m.ca-norddefrance.fr **GRATUIT**



Bon à savoir !

NOS APPLICATIONS MOBILE : TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT MA BANQUE vous permet de suivre et de gérer votre budget et votre relation à la banque.

MA CARTE dédiée à la carte bancaire et paiements en ligne sécurisés avec **PAYLIB⁽⁶⁾**, (service disponible sur l'application MA BANQUE,)

Disponible sur App Store⁽⁷⁾, Google Play Store⁽⁸⁾, Windows 10 mobile⁽⁹⁾

MA BOURSE pour suivre vos portefeuilles en toute liberté

6 - Paylib permet d'effectuer des paiements sur des grands sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et chez tous les commerçants acceptant la carte sans contact. L'utilisation de la solution de paiement Paylib nécessite une adhésion spécifique et la détention d'un numéro de téléphone fiabilisé. Pour le paiement mobile Paylib en magasin, la détention d'un smartphone Android éligible est également requise.

7 - Appstore : marque Apple enregistrée au nom de la société Apple Inc. Service téléchargement proposé par Apple Inc, titulaire de la marque Appstore.

8 - Google Play Store sous système d'exploitation Android TM : marques de Google Inc.

9 - Windows Phone Store et/ou tout autre nom de produit Microsoft mentionné : marques déposées par Microsoft Corporation.

Service d'agrégation de comptes (service disponible sur l'application MA BANQUE)

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques **GRATUIT**

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

● Abonnement Invest Store Initial **GRATUIT**

Abonnement Invest Store Intégral à partir de 24 ordres par an **GRATUIT**

si moins de 24 ordres par an 96,00€/an

(Les 24 ordres sont répartis sur l'année civile sans minimum d'ordres par mois à effectuer)

Les ordres de Bourse (hors frais d'intermédiation)

Frais variables de plateforme d'exécution en sus

• Bourse France : commission par ordre exécuté

PEA/ PEA - PME	CTO	FRAIS FIXES		FRAIS PROPORTIONNELS		MINIMUM DE PERCEPTION	
Centre d'appel		0€	5,00€	1,25%		0€	12€
Internet / Invest Store Initial		0€	2,50€	0,60%	0,75%	0€	7,50€
Invest Store Intégral		Ordres ≤ 1 100€		Ordres ≥ 1 100€			
		0,99€		0,09%			

+ Frais supplémentaires (si option SRD = service de règlement différé) par prorogation (mini 6,00€)

	ACHAT	VENTE
Transaction ordre stipulé "Service à règlement différé" (HT)	0,025% du montant x nombre de jours de portage ⁽¹⁰⁾ Min 3,00 €	GRATUIT
Transaction ordre en prorogation (HT)	Taux Euribor 1 mois + 0,20% (Taux révisable mensuellement)	

• Bourse étrangère : nous consulter

10 - Nombre de jours de portage : nombre de jours compris entre la date de livraison (jour de négociation +3 jours) et la date de règlement/livraison de fin de mois de la liquidation en cours.

Services d'alertes (SMS ou email)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte⁽¹¹⁾

● Réception d'un mini relevé de compte (à jour fixe par SMS ou email, à la demande par SMS)

Un par semaine 2,20€/mois

Cinq par semaine 5,60€/mois

● Alerte achat à distance (1 alerte/jour maximum) 0,75€/mois

Alerte solde disponible (1 alerte/semaine) 0,30€/mois

● Alerte solde débiteur (1 alerte/mois) 0,75€/mois

Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations **GRATUIT**

(Uniquement par SMS à chaque élément déclencheur / non intégré ni intégrable au CAC)

● Alerte mensuelle Ecopage (1 alerte/mois) 0,30€/mois

● Alerte temps réel de gestion 0,75€/mois

● Alerte mise à disposition des moyens de paiement octroyés 0,30€/mois

● Alerte souplesse du découvert (1 alerte/mois) 0,30€/mois

11 - Les alertes sont un service d'envoi d'informations par SMS ou email.

Téléphone

Filvert : 03.20.14.20.14 (N° non surtaxé) 24h/24, 7j/7 0,50€/appel



Vos moyens et opérations de paiement

Les cartes

Cotisations carte

Cartes de retrait et de paiement



CATEGORIE DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Carte Prélude ⁽¹²⁾ L'Autre carte ▲●	19,10€/an 19,10€/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) Maestro Mastercard EKO	33,50€/an 35,00€/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) à débit immédiat Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) à débit différé Visa classique / Visa Sociétaire MasterCard classique / MasterCard Cartwin ⁽¹³⁾ / MasterCard RCL ou VAFC / MasterCard RCL ou VAFC Cartwin ⁽¹³⁾ MasterCard Sociétaire / MasterCard Cartwin ⁽¹³⁾ Sociétaire Visa Premier / Visa Premier Sociétaire Gold MasterCard / Gold Mastercard Sociétaire / Gold MasterCard Cartwin ⁽¹³⁾ / Gold MasterCard Cartwin ⁽¹³⁾ sociétaire Visa Infinite / Visa Infinite sociétaire MasterCard World Elite / Mastercard World Elite sociétaire	43,00€/an 43,00€/an 130,00€/an 130,00€/an	43,00€/an 43,00€/an 130,00€/an 130,00€/an 260,00€/an 260,00€/an

☺ Ce logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Nos cartes internationales intègrent gratuitement le paiement sans contact. Sur demande et gratuitement, il est possible de désactiver ce service sur l'application MA CARTE et auprès de votre conseiller. Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et à débit immédiat comportent la mention DEBIT.



Bon à savoir !

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf pour l'Autre carte, la carte EKO et la carte Open⁽¹³⁾) réduction de 50% sur la cotisation de carte la moins chère.

COTISATION 2^{ème} carte à -50%

BONUS GOLD : 0,05€ à valoir sur la prochaine cotisation carte⁽¹⁴⁾ pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole.

Même prix service en plus : optez pour une carte à débit différé ! Le montant de vos achats sera ainsi débité en une fois à une date programmée, en fin de mois par exemple, et vous permettra de bénéficier d'une gestion de trésorerie facilitée.

Cartes de retrait

- Carte Libre Service Banque⁽¹⁵⁾ **GRATUIT**
- Carte de dépannage Libre Service Agence⁽¹⁵⁾ 1,50€/retrait

12 - Réservée aux clients n'ayant pas accès au chéquier.

13 - Carte associée à une ouverture de crédit renouvelable. La « Cartwin » est une CARTE DE CREDIT associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de carte choisie par le client :

carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements ;

carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit. La carte « SUPPLETIS » est une CARTE DE CREDIT associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et de retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

14 - Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1€ à titre de participation financière minimum. Le Bonus Gold est une réduction de prix qui s'applique dès la deuxième cotisation annuelle, à raison de 0,05 € par retrait dans les distributeurs

du Crédit Agricole ou par paiement à l'exception, sur certaines autoroutes, des règlements successifs effectués aux péages sur une courte période qui constituent une opération unique. Une participation financière minimum de 1,00€ au titre de chaque cotisation reste à votre charge. Le Bonus Gold s'applique aux cartes Gold MasterCard, Visa Premier, Visa infinie et World Elite à usage non-professionnel.

15 - Pour la carte Libre-Service Agence : retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence. Pour la carte Libre-Service Banque : retraits aux distributeurs du Crédit Agricole Nord de France.

Cartes avec paiement par crédit renouvelable

Cotisation carte de Crédit Suppletis⁽¹³⁾ **GRATUIT**

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

Paiement par carte en euro* dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)⁽¹⁶⁾ **GRATUIT**

* ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009)

Autres paiements par carte** 0,35€/opération

+ frais proportionnels au montant du paiement 2,45%

+ frais de change éventuels

Sécurisation des transactions par Internet (3D Secure) **GRATUIT**

**opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

Retrait par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	Distributeurs du Crédit Agricole	Distributeurs d'une autre banque : retrait par carte en euro*, dans un pays de l'EEE	Autres retraits**	
Carte Prélude ⁽¹⁷⁾	GRATUIT	GRATUIT	Non disponible	
L'Autre Carte ⁽¹⁸⁾ ▲●		1€/retrait dès le 1 ^{er} retrait/mois	Retrait Distributeur Automatique de Billets (+ frais de change éventuels) : 3,35€/retrait + 2,45% du montant	
Carte Internationale Maestro, MasterCard, Cartwin ⁽¹³⁾ , Visa à débit immédiat, à débit différé		1€/retrait à partir du 5 ^{ème} retrait/mois		
Carte Open/Suppletis ⁽¹³⁾		GRATUIT		Retrait guichet (+ frais de change éventuels) : 6,60€/retrait + 2,45% du montant
Carte internationale Gold Mastercard, Gold Cartwin ⁽¹³⁾ ou Visa 1 ^{er}				
Carte internationale Mastercard World Elite, Visa Infinite				

Pour les offres cartes destinées aux mineurs, vous reporter à la rubrique « Les Jeunes (moins de 25ans) »

Autres opérations cartes

Mise à disposition des moyens de paiement en agence **GRATUIT**

● Opposition faite par le titulaire de la carte **GRATUIT**

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif **GRATUIT**

Capture en cas de refus de restitution carte après notification **GRATUIT**

Commande de carte en urgence 15,90€

● Réédition du code confidentiel 10,00€

● Réédition de relevé carte de crédit⁽²⁾ 9,30€

Modification en agence des plafonds d'utilisation à la demande du porteur 6,50€

(sous réserve d'acceptation par la banque)

Cash de dépannage à l'étranger 38,50€

Carte de remplacement pour porteur à l'étranger 132,60€

Représentation des impayés contestés à tort 13,70€

16 - Opération par carte (paiements et retraits)

17 - Retrait en France uniquement

18 - Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat.

APPLICATION MA CARTE vous permet de personnaliser les fonctionnalités de votre carte (augmentation temporaire des plafonds*, activation/désactivation des paiements à l'étranger, des paiements à distance ou des paiements sans contact).

Disponible sur App Store⁽⁷⁾, Google Play Store⁽⁸⁾, Windows Phone Store⁽⁹⁾ : **GRATUIT**

*Sous réserve d'acceptation par votre Caisse Régionale

Virements SEPA⁽³⁾ ▲● soumis au règlement européen 924/2009
Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

Frais par émission d'un virement occasionnel en euros

Vers un compte détenu au Crédit Agricole.....

Vers un compte d'une autre banque.....

INTERNET

Gratuit
Gratuit

AGENCE

Gratuit
3,90€

Emission d'un virement SEPA

Virement (cas d'un virement SEPA permanent)

Frais par émission d'un virement permanent en euros

Vers un compte détenu au Crédit Agricole

- Frais de mise en place.....

- Frais unitaire sur chaque virement.....

Vers un compte d'une autre banque

- Frais de mise en place.....

- Frais unitaire sur chaque virement.....

Gratuit
Gratuit

Gratuit
Gratuit

Gratuit
Gratuit

Gratuit
1,10€

Emission d'un virement instantané SEPA

Frais par émission d'un virement occasionnel :

- vers un compte détenu au Crédit Agricole.....

- vers un compte d'une autre banque.....

GRATUIT

GRATUIT

Frais de réception d'un virement avec RIB/IBAN-BIC complet

Réception d'un virement SEPA ou d'un virement instantané SEPA..... GRATUIT

Virement en euros provenant d'un compte détenu dans un pays de l'EEE, soumis au règlement européen n°924/2009⁽¹⁹⁾..... GRATUIT

19 - Opération par virements en Euros dans l'Espace Economique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque.

Autres services liés aux virements

Résiliation d'un virement permanent à la demande du client..... GRATUIT

Tentative de récupération des fonds en cas de BIC/IBAN incorrect..... 13,40€/tentative

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision..... 3,90€

Demande de rappel ou de remboursement d'un virement SEPA⁽³⁾ à l'initiative du donneur d'ordre..... 11,00€

(forfait intégrant la notification)

Prélèvements / TIP

● Révocation et opposition sur avis de prélèvement..... GRATUIT

● Prélèvement : Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●..... GRATUIT

● Prélèvement : Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●..... GRATUIT

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA..... GRATUIT

Information premier prélèvement SEPA..... GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision..... 12,00€

Chèques

Paiement d'un chèque..... GRATUIT

Remise de chèque(s) sur le compte ▲●..... GRATUIT

Date de valeur :

- Remise de chèque..... Jour de remise + 1 jour ouvré⁽²⁰⁾

- Paiement de chèque..... Jour d'opération⁽²⁰⁾

Frais d'émission d'un chèque de banque ▲..... 14,00€

● Frais d'envoi d'un chéquier à domicile:

- Envoi simple..... 2,00€

- Envoi en recommandé simple..... 2,65€ + frais postaux en vigueur

Frais de destruction de chéquier..... 3,05€/chéquier

(après 3 mois à compter de la date de fabrication)

● Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur..... 15,50€ pour 4 ans

(Au delà de 4 ans, le renouvellement de l'opposition doit faire l'objet d'une demande de la part du client)

20 - La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Le Compte à Composer

Le socle, les modules et les options ont un tarif unique fixe, qui ne dépend pas de l'utilisation ou non des services inclus. Le socle et les options peuvent être souscrits indépendamment des modules et sont indiqués par le logo ●.

La possession d'un socle est obligatoire pour la souscription d'un ou plusieurs modules. Les modules sont souscrits en fonction de vos besoins et de vos choix.

VOS ESSENTIELS DU QUOTIDIEN	
LE SOCLE	COTISATION MENSUELLE
<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de compte • Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc) Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe (CAEL en ligne) • Mise à disposition des moyens de paiement octroyés, frais d'envoi de chéquier et envoi carte à domicile (pour les renouvellements) • Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvement SEPA et de TIP SEPA • Information premier prélèvement SEPA • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> - alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur - alerte essentielle- mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • Relevé de compte papier ou électronique mensuel • Dossier familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)⁽²¹⁾ <p>* ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (page 22)</p> <p>21. Ce prix n'inclut pas l'abonnement à Dossier Familial (11,90€/trim). L'abonnement est résiliable avant la fin de la période de gratuité. Uni-médias: 22 rue Letellier 75739 Paris Cedex 15. 09.69.32.34.40 (appel non surtaxé)</p>	2,10€*
VOS UNIVERS DE BESOIN	
MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT ⁽²²⁾	COTISATION MENSUELLE
<ul style="list-style-type: none"> • Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle Assurance SécuriCOMPTE ⁽²³⁾ découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert Facturation en fonction du montant du découvert ayant été consenti par contrat séparé : <ul style="list-style-type: none"> • ≤ 300 € • de 301 € à 800 € • de 801 € à 1200 € • de 1201 € à 1500 € Ristourne des intérêts débiteurs (dans la limite du montant autorisé) ⁽²⁴⁾ <ul style="list-style-type: none"> • ≤ 300 € • de 301 € à 800 € • de 801 € à 1200 € • de 1201 € à 1500 € 	1,50€ 2,45€ 3,35€ 4,25€ 5€ max/an 10€ max/an 15€ max/an 20€ max/an
MODULE BUDGET ASSURANCES	COTISATION MENSUELLE
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriBUDGET ⁽²³⁾ (auto, habitation, santé, personne)	1,70€ Premium* : 3,50€
MODULE COMPTE SÉCURISÉ	COTISATION MENSUELLE
<ul style="list-style-type: none"> • Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : • Assurance SécuriCOMPTE Plus ⁽²³⁾ • Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur • Retrait d'espèces de dépannage • Réédition carte urgente • Réédition code confidentiel 	2,90€ Premium* : 4,75€

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE	COTISATION MENSUELLE
<ul style="list-style-type: none"> • Mandat d'épargne ⁽²⁵⁾ • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écoPAGE » • Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre du mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie : Assurance SécuriEPARGNE⁽²³⁾ • Relevé global des avoirs annuel (trimestriel en Premium) • Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc) Crédit Agricole en ligne Invest Store Initial 	<p>2,15€</p> <p>Premium* : 3,20€</p>
MODULE SUIVI ASSURÉ	COTISATION MENSUELLE
<ul style="list-style-type: none"> • Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : Assurance SécuriWEB⁽²³⁾ • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> - Alerte achat à distance - Mini relevé (1 par semaine) - Alerte temps réel de gestion 	<p>3,00€</p> <p>Premium* : 4,35€</p>
PERSONNALISATION DE VOTRE ÉQUIPEMENT	
LES OPTIONS	COTISATION MENSUELLE
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré : Assurance SécuriZEN ⁽²³⁾	1,90€
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) : Assurance SécuriLIVRETS ⁽²³⁾	1,90€
Location de coffre-fort	A partir de 6,95€

* Montants de garantie supérieurs.



Bon à savoir !

La détention d'un Compte à Composer et d'une carte bancaire au Crédit Agricole Nord de France permet de bénéficier automatiquement d'une réduction de 30 % sur la cotisation annuelle de la carte (sauf carte EKO).

CARTE + CAC = COTISATION CARTE : - 30 %

22 - En fonction du montant du découvert concerné accordé par contrat séparé, sous réserve d'acceptation du dossier par le Crédit Agricole Nord de France.

23 - Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA) Société d'Assurances régie par le Code des Assurances, fonds d'établissement 250 000€ - 53, rue de la Boétie 75008 Paris - Siret 784 338 527 000 53.

24 - Facturation des agios puis remboursement à hauteur du montant des agios dans la limite du forfait annuel : cumul compris entre 5€ et 20€.

25 - Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Dégressivité tarifaire :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire selon les modalités suivantes :

Montant mensuel de souscription socle + modules	Réductions
Compris entre 4€ et 5,99€	-5 %
Compris entre 6€ et 7,99€	-10 %
Compris entre 8€ et 9,99€	-15 %
Supérieur et égal à 10€	-20 %

Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

OFFRE POUR LES 26-29 ANS

Les clients âgés de 26 à 29 ans titulaires d'une carte bancaire bénéficient d'une remise de 30 % sur la cotisation de la carte et du Compte à Composer. (Sauf carte EKO) COTISATION CARTE et CAC = - 30 %

L'Offre spécifique du Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière⁽²⁶⁾ :

LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
LE SOCLE	COTISATION MENSUELLE
<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de compte • Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) – Crédit Agricole Vision option virement externe (CAEL en ligne) • Mise à disposition de la carte au guichet ou à domicile (pour les renouvellements) • Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA • Information premier prélèvement SEPA • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> - Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur - Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • Relevé de compte papier ou électronique (mensuel) 	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture et clôture du compte • Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement à autorisation systématique) Cotisation carte : « L'Autre Carte » • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1fois/semaine) • Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et à 20 €/mois • Plafonnement à 20 €/mois et à 200 €/an pour l'ensemble des frais suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Les commissions d'intervention - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque <p>Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.</p> <p>Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur (frais de la liste des frais plafonnés).</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 chèques de banque par mois • Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB) • Un changement d'adresse (1 fois/an) • Versement d'espèces en agence • Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque 	1,00€ / mois

26. En application de l'article L312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offre Globe Trotter (offre réservée au 18-30 ans inclus)

GESTION DU COMPTE	
<p>Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe (CAEL en ligne)</p> <p>Tenue de compte</p> <p>Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement <p>E-relevé mensuel</p>	
MOYENS DE PAIEMENT	
<p>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)</p> <p>Renvoi du code confidentiel de la carte</p> <p>Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque</p> <p>Frais d'opposition de la carte par le titulaire</p> <p>Frais de refabrication de la carte perdue ou volée</p> <p>Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA</p> <p>Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)</p> <p>Chéquier</p>	<p>2,00 €/MOIS</p>
RETRAIT D'ESPÈCES	
<p>En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Nord de France</p> <p>En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement</p> <p>En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement</p>	
PAIEMENT PAR CARTE	
<p>En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)</p>	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre EKO : 2€/mois

Compte EKO : offre groupée de produits et services réservée aux particuliers majeurs

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone, SMS, etc) Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe (CAEL en ligne)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS :

- Alerte si solde du compte inférieur à 20€
- Alerte essentielle - solde débiteur
- Alerte essentielle - mise à disposition /et ou envoi des moyens de paiement
- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs « Crédit Agricole »

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard EKO » ;

Renvoi du code confidentiel de la carte ;

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ;

Opposition faite par le titulaire de la carte ;

Frais de refabrication de la carte

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA ;

Chéquier ;

Retraits d'espèces par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord de France ;

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses Régionales de Crédit Agricole ;

Retrait d'espèces dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devise ;

Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre EKO. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.



Bon à savoir !

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre simple d'information préalable pour chèque sans provision et forfait de frais de rejet pour un prélèvement dans la limite du montant de l'ordre de paiement.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22€ / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42€ / chèque

Le Compte-Service

Depuis le 18 novembre 2013, les Comptes Services Equilibre, Confort, Performance et Mozaïc ne sont plus commercialisés. Les Comptes-Services existants restent en vigueur aux conditions tarifaires ci-dessous. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous consulter.

Cotisations mensuelles	EQUILIBRE	CONFORT	PERFORMANCE
Sans carte	4,05€	7,10€	8,50€
L'autre carte	5,45€	8,30€	
Maestro	6,10€	9,00€	10,25€
Carte internationale de débit ⁽¹⁾		9,25€	10,70€
Carte internationale de crédit ⁽²⁾		9,90€	11,30€



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention (somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...) par opération 8,00€
Plafond mensuel 80,00€
Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de bases ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique clientèle fragile ⁽²⁶⁾
Plafond par opération 4,00€
Plafond mensuel 20,00€

Opérations particulières

Frais de retour de courrier Jusqu'à 9,90€
Frais par saisie attribution ou conservatoire, par paiement direct de pension alimentaire sur requête légale 100,00€
Frais de gestion pour mise en place ou renouvellement d'un gel des avoirs ... 100,00€
Frais par saisie administrative à tiers détenteur 10% du montant dû au Trésor public, dans la limite d'un plafond de 100 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 7,50€
Forfait de frais de rejet de prélèvement dans la limite du montant de l'ordre de paiement (notification incluse) 20,00€*
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 7,50€/ lettre (Lettre simple) - (Tarification débitée si paiement du chèque)
Forfait de frais de chèque rejeté par défaut de provision
- Montant inférieur ou égal à 50€ 30,00€/ chèque
- Montant supérieur à 50€ 50,00€/ chèque
Ces frais forfaitisés correspondent à la lettre d'information préalable, aux commissions d'intervention, à la gestion du dossier d'interdiction bancaire, au blocage de provision, à la réalisation d'un certificat de non paiement et à la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France. Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.

* Ces montants comprennent les frais de commission d'intervention

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction d'émettre des chèques 32,50€/chèque
- Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque 26,10€
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 26,10€
- Frais de tenue de compte d'un client interdit bancaire (non applicable aux clients bénéficiaires de l'offre clientèle fragile) 9,15€/mois

Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision 10,25€

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

<ul style="list-style-type: none">• Les commissions d'intervention• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire• Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	25€/mois
--	----------



Découverts et Crédits

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non contractualisé (dépassement)

Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal est établi chaque trimestre par la Banque de France en fonction de l'évolution des conditions de marché sauf conditions particulières Nous consulter

Taux débiteur annuel Nous consulter

Frais de lettre d'information en cas de dépassement significatif de plus d'un mois⁽²⁷⁾ 7,30€

27- Information réalisée en application de l'article L312-92 alinéa 2 du code de la consommation.

Découvert contractualisé

Le taux des intérêts du découvert éventuellement consenti correspond au taux de référence du montant de la tranche auquel appartient le découvert moins 1%, sauf conditions particulières.

Crédits à la consommation

Prêt amortissable à taux fixe Nous consulter

Prêt à consommer (auto, confort, perso) Nous consulter

Eco-PTZ Nous consulter

Eco-prêt « habiter Mieux » Nous consulter

Crédit renouvelable

Suppletis Nous consulter

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre du contrat de crédit.

Les frais de dossier

Frais de dossier "Prêt à consommer auto" 1% du montant du prêt

Mini : 32,00€ - Maxi : 156,00€

Frais de dossier autre besoin de financement 1% du montant du prêt
Mini : 52,00€ - Maxi : 156,00€ (non applicable pour certains prêts réglementés)

Crédits immobiliers

Prêt Lisseur Souple Nous consulter
Prêt Tout Habitat (taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine) Nous consulter
Prêts réglementés (à 0%, à l'accession sociale, conventionné) Nous consulter
Eco-PTZ Nous consulter
Prêt Épargne Logement (pas de frais de dossier) Nous consulter

Assurances liées aux prêts

Assurance emprunteur Nous consulter

Les frais de dossier

Frais de dossier 0,5% du montant du prêt
Mini : 500,00€ (non applicable pour certains prêts réglementés)

Demandes spécifiques

Réédition du tableau d'amortissement 19,90€
Attestations diverses liées au prêt (par attestation) 19,90€
Réaménagement du prêt 500,00€
Forfait échéance prêt en retard 19,70€
Modification de date d'échéance ou de périodicité d'un prêt 32,00€
Modification de compte à débiter 32,00€
Modification de garantie 157,30€
Modification d'objet d'un prêt 1% du montant du capital restant dû
Mini : 155,00€ - Maxi : 420,00€
Mainlevée partielle de garantie 154,20€
Mainlevée totale de garantie 93,50€
Frais de déclaration de sinistre (assurance emprunteur) 55,30€
Commission annuelle de confirmation d'ouverture de crédit 1% du montant
Frais de désolidarisation 1% du montant du capital restant dû
Mini : 155,00€ - Maxi : 420,00€ - Sous réserve de l'acceptation du prêteur
Lettre d'Information annuelle des cautions (par an, par caution) 8,70€



Épargne et Placements financiers

Epargne bancaire

Les Livrets

Livret A, Compte d'Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Compte sur Livret

Ouverture **GRATUIT**
Rémunération Nous consulter

Plan d'Épargne Logement (PEL)

Ouverture **GRATUIT**
Rémunération Nous consulter

Gestion des excédents de trésorerie

● Service TANDEM - épargne automatique - écopage⁽²⁵⁾ 1,46€/mois
Service TANDEM plus - épargne automatique - écopage écrêtage⁽²⁵⁾ 2,05€/mois

Assurance-vie et Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP)

Droit d'entrée / Rémunération / Frais de gestion Nous consulter

Transfert de compte épargne

Vers une autre Caisse régionale Crédit Agricole **GRATUIT**
Vers une autre banque 87,00€

Placements financiers

Le Compte Titre Ordinaire (CTO), compte parts sociales et Plan d'Épargne en Actions (PEA)

Ouverture d'un compte parts sociales, d'un CTO ou d'un PEA	GRATUIT
Mise en place d'un Plan Épargne Boursier (PEB)	GRATUIT
Service de gestion conseillée	35,00€/trimestre

Les souscriptions OPCVM (Organisme de placement collectif en valeurs mobilières)

Souscription et vente des OPCVM du Crédit Agricole	Nous consulter
Souscription OPCVM hors Crédit Agricole	Nous consulter

Les droits de garde

(applicables sur la valeur du portefeuille au 31/12/2020 et facturés à partir du 01/03/2021)

Tarifification standard :

Forfait par compte actif par an : - par compte titres et PEB	24,00€
- par PEA	GRATUIT

+ Frais à la ligne :

- Certificats Coopératifs d'Investissement du Crédit Agricole Nord de France, Varius, Parts sociales	GRATUIT
- OPCVM groupe CA	GRATUIT
- Obligations et Actions CA	0,12%
- Autres valeurs	0,42%
- Valeurs étrangères	0,42%
- Titres nominatifs	0,42%
Maximum : 200,00€ (par an, par compte-titres et PEB)	

Tarifification avec l'option Invest Store Integral :

Forfait par compte par an : - par compte titres et PEB	12,00€
- par PEA	GRATUIT

+ Frais à la ligne :

- Gratuit pour les actions	
- Tarifs standards pour les autres types de valeurs	
Maximum : 200,00€ (par an, par compte-titres et PEB)	

Transfert de compte-titres

Vers une autre Caisse Régionale Crédit Agricole	GRATUIT
Vers une autre banque	150,00€
Transfert simple d'une ligne titres française	15,00€
Transfert simple d'une ligne titres étrangère (hors frais de broker)	15,00€

Demandes spécifiques

Service de calcul des plus-values	GRATUIT
Duplicata relevé Titres / IFU (imprimé fiscal unique)	1,00€
Inscription au PEA de titres non cotés	0,60% du montant / maxi 300,00€
Mise au nominatif pur de titres au porteur	1,44% du montant / maxi 78,00€
Mise au nominatif administré de titres au porteur	1,44% du montant / maxi 42,00€

Opérations sur or

Achat / vente d'or	4 % du montant (minimum 40,00€ par nature de pièce)
Récupération sur frais d'acheminement engagés à l'achat/vente d'or	50,00€
Frais d'expertise	55,00€



Les offres pour les Jeunes (moins de 25 ans)

Ces offres sont destinés aux jeunes jusqu'à 25 ans. Les jeunes peuvent avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Tenue de compte

Tenue de tenue	GRATUIT
Frais pour compte inactif (depuis 12 mois)	GRATUIT

Vos moyens et opérations de paiement

Cotisation carte pour les 12/17 ans

Cotisation Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT
-------------------------------------	---------

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)
Mastercard Mozaic de Paiement avec contrôle de solde 12,20€/an
Cotisation carte pour les majeurs notamment les 18 / 25 ans => voir page 8
Paiement et retrait par carte => voir page 9



Bon à savoir !

Offre carte pour les 18-25 ans

Les jeunes de 18 à 25 ans bénéficient d'une remise de 50 % sur les cotisations des cartes de retrait et de paiement (Sauf carte EKO). COTISATION CARTE : -50 %

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Compte à Composer (CAC) avantage tarifaire supplémentaire page 11 :

Pour les 18-25 ans -50 % sur la cotisation CAC

Comptes-Services MOZAÏC

Arrêt de la commercialisation au 18 novembre 2013. Les Comptes-Services existants restent en vigueur aux conditions tarifaires ci-dessous.

Avec Carte "ma 1^{ère} carte" ou Mozaïc de retrait 3,95€/mois

Avec Carte Mozaïc internationale de paiement 4,80€/mois

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention (-50%) soit 4,00€/opération

Plafond mensuel (-50%) 40,00€/mois

Crédits

Mozaïc Permis, Mozaïc Projets, Prêts étudiants Nous consulter

Permis 1€/jour (jusqu'à 26 ans) Nous consulter

Epargne et placement financier

Livret TIWI jusque 12 ans / Livret Jeune Mozaïc jusque 25 ans / Livret A

Ouverture GRATUIT

Rémunération Nous consulter

Les droits de garde

(Applicables sur la valeur du portefeuille au 31/12/2020 et facturés à partir du 01/03/2021)

Frais de tenue de compte / Frais fixes / Commission proportionnelle GRATUIT

Assurances et Prévoyance

Assurances de biens

Assurance Multirisque Habitation / Tous Mobiles Nous consulter

Offre Nomade by Crédit Agricole Nord de France

Conditions spécifiques réservées aux jeunes de 18 à 30 ans qui partent plus de 4 mois consécutifs à l'étranger 2,00€/mois

Commissions inter-réseaux de retrait à l'étranger GRATUIT

(au lieu de 3,35€ / retrait + 2,45% du montant)

Commissions inter-réseaux de paiement carte à l'étranger GRATUIT

(au lieu de 0,35€ + 2,45% du montant)

Deux virements internationaux par mois GRATUIT

(un virement reçu et un virement émis par mois / hors frais de change)



Opérations à l'étranger

Hors frais facturés par toute banque intermédiaire plus commission de change s'il y a lieu

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10% du montant avec un montant minimum de 17,80€.

Emission d'un virement non SEPA⁽³⁾ (Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA)

Emission d'un virement non SEPA	18,00 €
Emission d'un virement non SEPA tous frais à la charge de l'émetteur (frais OUR) hors frais de virement	21,30 €
Emission d'un virement non SEPA tous frais à la charge du bénéficiaire (frais BEN) (Déduits du virement)	21,30 €
Réception d'un virement non SEPA	18,00 €
Frais de mise en place ou modification d'instruction d'un virement permanent (hors frais de virement)	9,20 €

Chèques tirés sur nos caisses

Chèques émis en euros < 152,00 €	7,80 €
+ Frais de transmission : 7,10€	
Chèques émis en euros > 152,00 €	0,15 % du montant
Mini : 17,20 € Maxi : 261,00 €	
+ Frais de transmission : 7,10€	

Chèques remis Sauf Bonne Fin (SBF)

Chèques reçus en devises ou en euros < 152,00 €	GRATUIT
Chèques reçus en devises ou en euros > 152,00 €	0,10 % du montant
Mini : 18,20 € Maxi : 93,00 €	

Chèques remis pour crédit après encaissement

Commission d'encaissement	0,10 % du montant
Mini : 27,70 € Maxi : 120,50 €	
+ frais de port	41,20 €
+ Commission de change pour opération en devises	0,10 % du montant
Mini : 17,80 €	

Divers

Copie du Swift	6,00 €
Frais par virement pour RIB/IBAN-BIC absent ou incomplet	11,30 €
Frais de chèque impayé	51,50 €
+ Eventuel frais de banque étrangère	
Modification d'instruction ou demande de sort	16,50 €



Assurances et Prévoyance

Assurances pour vous et vos proches

Assurances : Complémentaire santé, Assurance des Accidents de la Vie, Décès, Obsèques, Vers l'Autonomie Nous consulter

Assurances pour vos biens

Assurances : Automobiles, Habitation, Garantie Locative, Tous Mobiles, Télésurveillance Nous consulter

Assurances protection contre les risques de la vie quotidienne

Protection juridique Pleins Droits Nous consulter

ASSURANCES DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN ⁽²³⁾	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : SécuriCOMPTE Découvert⁽²²⁾ SécuriCOMPTE Découvert <= à 300 € SécuriCOMPTE Découvert 301 € à 800 € SécuriCOMPTE Découvert 801 € à 1200 € SécuriCOMPTE Découvert 1201 € à 1500 €	1,37€/mois 2,36€/mois 3,32€/mois 4,31€/mois	4,31€/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE	2,04€/mois	4,28€/mois
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB	1,27€/mois	2,55€/mois
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITTT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : SécuriBUDGET	1,70€/mois	3,50€/mois
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre du mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie : SécuriEPARGNE	0,26€/mois	1,91€/mois
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) : SécuriLIVRETS	1,90€/mois	
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré : SécuriZEN	1,90€/mois	

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 019 406.

Ces contrats sont principalement souscrits auprès de :

- PACIFICA SA au capital de 398 609 760 € entièrement libéré. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Siège Social : 50/56 rue de la Procession - 75015 Paris. A compter du 01/05/2020, le siège est transféré au 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège Social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA.

Le contrat Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont mises en œuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen. Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86€. 490 381 753 RCS Bobigny. Siret : 490 381 753 00014. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669 désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance Obsèques est proposé par Previsio Obsèques - S.A au capital de 500 000 €. Siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris. 409 463 866 RCS Paris. Les garanties d'assurance sont assurées par FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris. Société Anonyme au capital de 37 207 660 €. 479 065 351 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à ces cas.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN et SécuriCOMPTE Découvert sont souscrits auprès de CAMCA.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession.....	0,90%
Mini 75,00€ - Maxi 630,00€	des avoirs en dépôt*
*Calculés sur la base des comptes du défunt et des comptes joints, hors assurance vie, au jour du décès	
Frais de gestion annuels pour les successions de plus de 3 ans.....	30,00€



Vos abonnements Presse

Vos abonnements Presse⁽²⁸⁾

Dossier Familial (12 numéros par an).....	11,90€/trimestre
Santé Magazine (12 numéros par an).....	7,90€/trimestre
Détente Jardin (6 numéros par an).....	17,60€/an
Régal (6 numéros par an).....	23,90€/an
Maison créative (6 numéros par an).....	19,90€/an
Détours en France (8 numéros par an).....	11,25€/trimestre
Pep's (6 numéros par an).....	19,90€/an
Parents (9 numéros par an).....	25,90€/an

Service client Uni Médias : pour toute question relative aux publications

28 - ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de presse du groupe Crédit Agricole 22 rue LETELLIER 75015 PARIS. La résiliation est gratuite et possible à tout moment auprès d'UNI MEDIAS. Service Client UNI-MEDIAS pour toute question relative aux publications Numéro Crystal n° 09 69 32 34 40 appel non surtaxé.



Résoudre un litige

Le Crédit Agricole à votre écoute

Votre conseiller est votre interlocuteur privilégié pour vous informer sur la gestion de votre compte et l'utilisation des services que nous vous proposons. Le Crédit Agricole, soucieux de vous apporter le meilleur service, a mis en place un dispositif de prise en charge de vos réclamations en 3 étapes.

1. Votre Agence

En cas de problème, le Directeur de votre agence est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

2. Le Service Qualité Clients

Le Service Qualité Clients de la Caisse régionale prend en charge vos réclamations si la réponse apportée préalablement par votre conseiller ou le Directeur de votre agence ne vous satisfait pas. Vous pouvez le contacter :

- Par courrier : Service Qualité Clients – BP 369 – 59020 Lille cedex
- Par mail : service.qualite@ca-norddefrance.fr
- sur le site internet : en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.ca-norddefrance.fr/contactez-nous-.html?objet=reclamation>
- Par téléphone : 03 66 33 33 33 (N° non surtaxé)

Votre demande sera prise en compte sous 48 h et une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais (avec un maximum de 20 jours, sauf complexité particulière de votre dossier).

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les services de paiement (hors chèques) ou les prestataires de services de paiement (hors chèques), une réponse vous sera apportée dans un délai de 17 jours calendaires suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une lettre d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 40 jours suivant la réception de la réclamation.

3. Le Médiateur

En cas de différend non résolu, si vous êtes une personne physique agissant à titre non professionnel, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur dans les conditions prévues par le code monétaire et financier et conformément à la charte de la Médiation :

- soit par courrier à l'adresse suivante : Le médiateur auprès de la FBF
CS 151
75422 PARIS Cedex 09
- soit en complétant le formulaire de saisine sur le site internet :
<http://lemediateur.fbf.fr/>

La charte de la médiation est consultable sur le site internet de la Caisse Régionale (<https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/reclamation-mediation.html>) et disponible sur simple demande en agence.

La demande au Médiateur Bancaire doit être adressée dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

Le Médiateur statue dans un délai de 90 jours à compter de la date de la notification de sa saisine au client et à la Caisse Régionale sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le déroulement de la procédure de médiation est consultable sur le site internet du Médiateur (<http://lemediateur.fbf.fr/>).

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez également saisir le Médiateur auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), 17 Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02), ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site de l'AMF – Rubrique du Médiateur, à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et ou à l'accord de la Caisse régionale.

L'ensemble de nos conditions générales est disponible auprès de nos agences et sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/tarifs.html>

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France est :

- Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr)
- Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des Etats Unis, 92127 Montrouge
- Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02

Retrouvez votre Caisse régionale via nos applications mobiles

**Ma banque :
100% humaine 100% digitale**

GRATUIT*



Ma Banque :

- suivez et gérez vos comptes et votre budget au quotidien
- prenez rendez-vous avec votre conseiller
- maîtrisez vos dépenses avec le suivi budgétaire
- découvrez notre service «Sécuripass» pour sécuriser et faciliter vos achats sur internet



Ma Carte : accédez à tous les services de votre carte bancaire en un clic

- augmentation temporaire des plafonds de votre carte
- désactivation / activation du paiement sans contact
- informations sur les assurances et assistances incluses
- localisation des distributeurs automatiques de billets en France et à l'étranger



Assurances Pacifica :

si vous êtes assuré Crédit Agricole, déclarez votre sinistre directement avec votre téléphone



Square Habitat :

le guide pour vous accompagner dans votre projet immobilier



Nexecur :

la protection de votre domicile à portée de main combinée à la télésurveillance 24h/24



CA Bourse :

suivre vos portefeuilles en toute liberté

Retrouvez ces applications sur CA Store, la vitrine des applications pour smartphone du Crédit Agricole : www.creditagricolestore.fr



* Applications gratuites - hors coût du fournisseur d'accès à internet

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux :



et sur internet : credit-agricole.fr